Contextualisation des espaces publics bruxellois

Le guide des espaces publics bruxellois vise à définir des ambitions de qualité à décliner pour l'ensemble des espaces publics de la région bruxelloise, et à nourrir une culture commune de l'aménagement de l'espace public. Cet objectif global ne peut être rencontré qu'à la condition de reconnaître que chaque espace public est singulier, inscrit dans son contexte. Cette singularité doit être prise en compte et constituer le terreau d'une conception juste et adaptée de l'espace public.

Mises ensemble, ces singularités constituent à travers le temps des types d'espaces qui portent des potentiels spécifiques. Ces potentiels sont approchés dans ce guide en les situant dans leurs contextes historique, géographique et réticulaire.

- Les types généraux et leurs sous-types particuliers sont définis à partir de leur histoire et ouvrent à des évolutions continues. La **typologie** se base sur les caractéristiques morphologiques et fonctionnelles des espaces.
- Afin de la développer, il est donc important de prendre en compte les **spécificités contextuelles du territoire bruxellois :** la morphogenèse ou histoire du territoire bruxellois. Celle-ci démontre les raisons de la formation et de l'évolution des tissus et des formes urbaines ; la structure physique du territoire bruxellois; la hiérarchie et la spécialisation[1] des voiries.
- En complément de ces éléments de contextualisation, les visions politiques pour les espaces publics sont exprimées à travers les documents **de planification normative et stratégique**

1. La spécialisation des voiries utilisée dans le présent guide s'appuie sur l'étude : Multimodale wegenspecialisatie in het brussels hoofdstedelijk gewest réalisée par Timenco (Dirk Dufour, Marjolein de Jong) pour Bruxelles Mobilité en 2015-2016. Cette étude constitue une nouvelle base de réflexion pour améliorer la performance et la complémentarité entre les modes de déplacements, en les intégrant au mieux dans l'espace public. Elle est composée d'une cartographie superposant les réseaux des différents modes répartis chacun en trois niveaux. Les principes de la spécialisation multimodale des voiries est présente dans le nouveau projet de PRDD et sera reprise dans le prochain plan régional de mobilité. Toutefois, à ce jour, seule la hiérarchie des voiries telle que définie dans le PRAS est officielle et réglementaire. La spécialisation définit d'une part le potentiel de connectivité de la voirie dans le réseau et d'autre part les aménagements et els choix de répartition modale des flux.

Ressources

Pour en savoir plus

- **Bruxelles**, Billen, Claire; Duvosquel, Jean-Marie, Fonds Mercator (2000)
- **Bruxelles [dans] 20 ans**, Dejemeppe, Pierre; Mouchart, Céline; Piersotte, Caroline; Raynaud, Frédéric; Van De Putte, Dirk, Agence de Développement Territorial (ADT-ATO) (2009)
- **Bruxelles 2040 – Trois visions pour une métropole**, Dejemeppe, P.; Périlleux B., Région de Bruxelles-Capitale, Cabinet du Ministre Président (2012)
- **Bruxelles: Chronique d'une capitale en chantier – Volume 1 et 2**, Demey, Thierry, CFC-Editions (1990)
- **Espaces partagés, espaces disputés – Bruxelles, une capitale et ses habitants**, Dessouroux, Christian, Université libre de Bruxelles (CIRHIBRU) & Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, (2008)
- **Metropolitan Landscapes – Espace ouvert, base de développement urbain**, Loeckx, André; Corijn, Eric; Persyn, Freek; Avissar, Ido; Smets, Bas; Mabilde, Julie; Vanempten, Elke, Vlaamse Overheid; be.brussels (2016)

Typologie générique des espaces bruxellois

L'approche typologique permet un ancrage opérationnel des potentiels d'aménagement des espaces publics.

Le type correspond à une dénomination générique d'espace public qui qualifie un ensemble donné de caractéristiques et propriétés communes. Il induit une approche globale intégrant les dimensions fonctionnelles et formelles, d'usage et de représentation. Il témoigne aussi des évolutions au fur et à mesure de l'histoire des villes.
Dans le cadre du présent guide, une série de types et sous-types d'espaces publics ont été identifiés à partir d'une étude cartographique basée sur la toponymie.

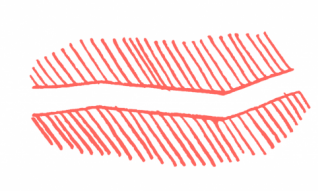
Les types et sous-types ont été retenus pour leur caractère représentatif du territoire bruxellois. On retient 5 types et 13 sous-types identifiés selon le regroupement de caractéristiques morphologiques communes.

En savoir plus sur l'exploration cartographique basée sur la typonymie des espaces publics bruxellois

L'exploration cartographique basée sur la toponymie des espaces publics bruxellois montre une géographie renseignant sur la structure territoriale, les tissus morphologiques ou encore sur l'histoire du territoire bruxellois.

L'exploration cartographique montre aussi la nécessité de développer les types en sous-types ou de suggérer l'apparition de nouvelles typologies pour rendre compte au mieux de l'évolution de Bruxelles. Il s'agit notamment d'espaces publics transformés voire dénaturés comme la rue de la Loi, ou encore des espaces publics révélateurs d'enjeux nouveaux comme Parkfarm.

Rues



La rue constitue et configure le tissu ordinaire de la ville, le support de la ‘ville habitée’. Ce type renvoie à une multitude de contextes historiques et de singularités : de la ville moyenâgeuse à la ville composée et en mutation contemporaine. Sa faible largeur relative instaure un lien étroit entre le bâti et l’espace public et une intervisibilité forte entre vis-à-vis. La rue est tout à la fois un lieu de passage, un lieu de séjour et de sociabilité de voisinage. Elle est un lieu de desserte, un lieu du quotidien, du résidentiel et des activités locales. La végétation est généralement peu présente, elle représente un enjeu important pour augmenter la qualité du cadre de vie. La qualité des aménagements des rez-de-chaussée des immeubles et les transitions public-privé, la gestion du stationnement (en voirie, et selon les contextes, les accès aux garages) et le partage modal sont certainement d’autres enjeux récurrents auxquels la rue est confrontée.

Dans le type ‘*rues*’, on distingue dans ce guide le sous-type ‘*rue résidentielle*’ et le sous-type ‘*rue mixte*’. La ‘*rue résidentielle*’ est bordée majoritairement de logements individuels ou collectifs, n’excluant pas la présence de commerces, services et équipements de proximité. La ‘*rue mixte*’ est bordée de logements, commerces, services, équipements et activités économiques.

Applications



Rue de la Braie

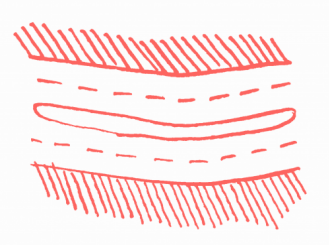


Rue de la Brasserie



Rue Henri Bergé

Les avenues, boulevards et chaussées



Les avenues, boulevards et chaussées regroupent un large panel de voiries caractérisées par un profil large (pour la grande majorité d'entre elles), un ancrage historique, un rôle de repère, parfois symbolique, fort et significatif. Ces types sont aussi caractérisés par une logique de composition leur donnant un rôle souvent structurant dans le réseau viaire. L'histoire de ces espaces publics renseigne sur des éléments de composition à révéler : perspectives visuelles, monuments et repères urbains, allées arborées Leur lisibilité dans la structure urbaine apporte une cohérence certaine dans la ville polycentrique. L'approche paysagère à petite échelle de ces lieux forts de la ville est un enjeu essentiel. Ces larges espaces ouvrent le champ des possibles pour un partage modal plus en faveur d'une multi modalité et dans la perspective de s'éloigner progressivement d'une exclusivité à la voiture. Ce groupe typologique englobe une grande diversité fonctionnelle. L'équilibre entre les fonctions de séjour et de passage est certainement un enjeu de premier ordre à considérer.

Dans le type '*avenues, boulevards et chaussées*', on distingue dans ce guide les sous-types suivants :

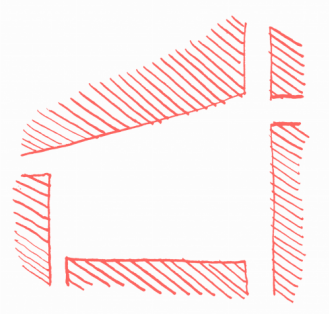
- le sous-type ' '*avenue résidentielle*', largement présent en seconde couronne, représentatif de l'urbanisation d'après la seconde guerre.
- le sous-type 'avenue mixte', caractérisé par une mixité fonctionnelle plus importante, en lien avec la fonction résidentielle ou davantage représentative du tissu économique.
- le sous-type 'boulevard central', spécificité du contexte bruxellois ; à rapprocher du type avenue (boulevard Anspach, Lemonnier,..)
- le sous-type 'boulevard périphérique', reprenant les boulevards issus de la transformation des remparts, ainsi que des boulevards en seconde couronne (Mettewie, Woluwe)
- le sous-type 'chaussée centrale', en référence à la densité bâtie du tissu de première couronne traversé.
- le sous-type 'chaussée en périphérie', en référence au tissu bâti traversé plus ouvert de seconde couronne.

Applications



Boulevard du Souverain

Les places



Les places constituent des lieux de vie publique et de repère essentiels et structurants dans la ville. Leur morphogenèse et leur positionnement dans la structure urbaine les différencient les unes des autres et leur confèrent des valeurs symboliques et esthétiques assez diversifiées. Les places sont des lieux de convergence, d'animation, de rencontre. C'est le lieu par excellence du piéton, du séjour. Leur spatialité demande de considérer avec grand soin le bâti qui les structure et les configure. La place accueille une panoplie d'usages à intégrer. Un autre enjeu essentiel est de considérer les liens avec les espaces d'activités riverains et générer une cohérence d'aménagement avec les espaces publics adjacents (voiries d'accès à minima).

Dans le type '*places*', on distingue dans ce guide la '*place de centre-ville*', la '*place de quartier*' et le '*square*'.

- La '*place de centre-ville* 'occupe une position dominante dans la hiérarchie urbaine. Elle possède une forte portée symbolique, généralement marquée par une monumentalité et un ancrage historique fort. Elle est fréquentée par une population nombreuse provenant de la ville et d'ailleurs.
- La '*place de quartier*' est caractérisée par une taille moyenne à petite. Son échelle de référence est celle du quartier. Son aspect monumental est généralement moins marqué, au profit d'une forme parfois plus organique résultant de l'évolution historique. Sa fréquentation est a priori dominée par les habitants du quartier et des quartiers limitrophes.
- Le '*square*' se différencie des autres sous-types par sa végétalisation. Il s'agit d'un petit parc ou jardin, possédant, à Bruxelles, une certaine monumentalité. Le square s'inscrit habituellement dans un quartier relativement dense, résidentiel ou administratif, auquel il offre un lieu d'agrément, de déambulation et de vie sociale.

Applications



Place Cardinal Mercier

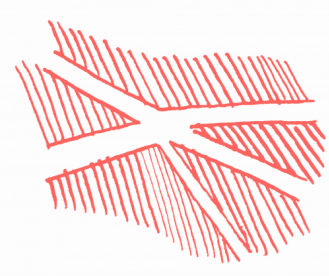


Place Communale Molenbeek



Place Rogier

Les croisements



Les croisements désignent des espaces dans lesquels la fonction de passage prédomine largement. Ces lieux, généralement sans nom, constituent des espaces de forme très diverse qui résulte du croisement des voies. Ils constituent généralement des repères dans la ville et y apportent une lisibilité. L'aménagement de ces espaces, la plupart du temps contraints par la circulation, est généralement peu qualitatif. Ils sont trop souvent peu accueillants pour les modes actifs. Pourtant, ils sont (souvent) bordés d'activités leur conférant un important potentiel d'activation et de fonction de séjour combinée au passage. Ils ont aussi un potentiel en termes de lisibilité, voire même de dynamique d'activités et d'image de tout un quartier. Les enjeux de reconfiguration spatiale y sont importants, au profit d'un partage multimodal plus équilibré, une continuité des parcours et une requalification urbaine et paysagère.

Dans le type 'croisements', on distingue dans ce guide, les 'ronds-points' et les 'carrefours'

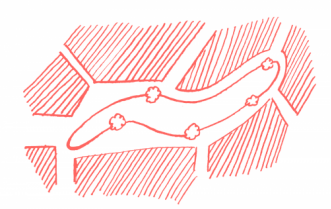
- Le sous-type ' *rond-point* ' se réfère à de vastes espaces qui portent le nom de 'rond-point' où la circulation motorisée est organisée en système de giratoire. L'espace au centre du rond-point est généralement inaccessible. Il est souvent planté ou accueille une sculpture. A Bruxelles, certains ronds-points ont un ancrage historique et/ou symbolique fort : rond point Schuman, Montgomery .
- Le sous-type 'carrefour' se réfère à un espace de croisement de plusieurs voies sans nom propre. Son organisation et sa taille sont variables en fonction des tissus traversés et des voies (gabarit, spécialisation).

Applications



Croisement Orban

Autres



Le type ‘autres’ concerne une série d’espaces publics peu représentatifs en nombre. Ces espaces constituent des lieux particuliers par leur fonction ou leur morphologie. Ils peuvent aussi accueillir de nouveaux types ou types ’réémergents’, repensés à la lumière des défis sociaux ou environnementaux.

Cette catégorie regroupe :

- une série d’espaces publics nommés mais non représentatifs quantitativement (clos, quai, porte, impasse, venelle, galerie, drève,)
- des espaces d’articulation, interstitiels, liaisons vertes tels les pocket gardens, des espaces verts multifonctionnels (L28)
- des espaces transformés au c ur des tissus tels les passages en intérieur d’ilots,
- des espaces publics résultant d’une approche innovante dans les nouveaux morceaux de ville, constituant de nouveaux types ou des types réémergents comme les mails,
- des espaces publics réinvestis par la présence d’un équipement fédérateur tels les abords d’école Ces espaces peuvent s’apparenter à un parvis, sans nécessairement disposer d’une morphologie spécifique

Prospection

En savoir plus

Applications



Parc de la Senne



Parc L28

Spécificités du territoire bruxellois

Connaître les spécificités contextuelles du territoire bruxellois qui caractérisent un espace public donné est une condition déterminante pour atteindre la cohérence de son aménagement. La prise de connaissance de ces spécificités du territoire bruxellois constitue une étape utile au bon usage de ce guide :

- Pour déterminer à quel type et sous-type un espace public se réfère, , il s'agit de recourir à des informations concernant la ***morphogenèse du territoire*** et de situer l'espace public par rapport à la configuration *du territoire bruxellois* ;ce regard renseigne sur ses caractéristiques morphologiques et fonctionnelles ;
- Pour définir *l'échelle d'influence* à laquelle l'espace public correspond, il convient de situer celui-ci par rapport à ***la structure d'ensemble du territoire*** bruxellois : en termes de géographie du territoire, en termes de maillages naturels et en termes de centralités.
- Pour définir la *spécialisation des voiries*[1], on se réfère à leur degré de connectivité et à leurs aménagements en tant que supports des différents modes de déplacements.

1. La spécialisation des voiries utilisée dans le présent guide s'appuie sur l'étude : Multimodale wegenspecialisatie in het brussels hoofdstedelijk gewest réalisée par Timenco (Dirk Dufour, Marjolein de Jong) pour Bruxelles Mobilité en 2015-2016. Cette étude constitue une nouvelle base de réflexion pour améliorer la performance et la complémentarité entre les modes de déplacements, en les intégrant au mieux dans l'espace public. Elle est composée d'une cartographie superposant les réseaux des différents modes répartis chacun en trois niveaux. Les principes de la spécialisation multimodale des voiries est présente dans le nouveau projet de PRDD et sera reprise dans le prochain plan régional de mobilité. Toutefois, à ce jour, seule la hiérarchie des voiries telle que définie dans le PRAS est officielle et réglementaire.

Morphogenèse

L'espace public s'intègre dans un tissu **morphologique** qui s'inscrit dans une histoire formelle, une **morphogenèse** à décoder pour en comprendre le degré de permanence et le potentiel de transformation.

L'histoire du tissu bruxellois conditionne les espaces publics : elle permet de comprendre les configurations spatiales des espaces, leur place dans la structure urbaine, les activités qui s'y déroulent mais aussi les éléments patrimoniaux et les valeurs symboliques dont les espaces sont porteurs.

Les différentes étapes du développement du territoire ont conditionné la constitution des tissus et des formes urbaines. La configuration des espaces publics est spécifique à chaque type de tissu urbain. Chaque espace public porte en lui les traces des différentes étapes de son évolution, en ce compris celles des conditions d'origine de sa création. L'espace public forme un palimpseste comme l'énonce André Corboz[1] : les traces successives des étapes de transformation des espaces peuvent être lues, décodées, retrouvées, rappelées.

La prise en compte des étapes de l'évolution des espaces publics est déterminante : elle doit conduire à la mise en valeur des éléments structurants des morphologies et paysages urbains. Elle amène à considérer avec attention les caractéristiques esthétiques et patrimoniales qui singularisent l'espace public, en ce compris les éléments du petit patrimoine. La morphogenèse contribue à la reconnaissance de valeurs symboliques dont est porteur l'espace public.

1. André Corboz, Le territoire comme palimpseste et autres essais, Les Editions de l'Imprimerie, 2001

En savoir plus sur quelques jalons du développement urbain bruxellois

– L'origine de Bruxelles avec l'installation du portus dans la vallée de la Senne, à proximité de l'actuel quartier St-Gery. Les premiers développements du centre historique de la ville autour des activités de commerces et d'artisanat dans le fond de vallée génèrent un tissu moyenâgeux formé de tracés sinueux. Les espaces ouverts dans ces tissus sont les places de marché et les espaces de cultures, cours et jardins associés aux ensembles aristocratiques, maisons bourgeoises et ensembles conventuels. La ville se développe à l'intérieur de ces enceintes. Les lieux de pouvoirs séculiers et religieux s'organisent sur le versant est de la vallée de la Senne tandis que la ville du commerce et de l'artisanat se développe dans le fond de la vallée. Les quartiers historiques du centre ont été vidés de leur population et dégradés durant une bonne partie du XXè siècle. Ils ont fait et font encore l'objet de programmes de rénovation urbaine. Leur attractivité touristique, commerciale et résidentielle passe aujourd'hui par des enjeux d'amélioration du cadre de vie dont la piétonisation en cours constitue plus que probablement un levier.

– Les développements industriels des XVIII et XIXè densifie le fond de vallée d'entreprises urbaines, maisons bourgeoises et ouvrières. Ces quartiers, principalement situés dans la zone du canal et en lien avec les infrastructures ferroviaires, sont aujourd'hui fortement paupérisés et dégradés suite à la désindustrialisation. Ils font l'objet depuis la création de la région des programmes de rénovation urbaine (aujourd'hui, contrats de quartier durables, contrats de rénovation urbaine). La désindustrialisation a aussi laissé la place à de grands espaces en friche sur lesquels peuvent se développer des nouveaux morceaux de ville, nouveaux quartiers, comme les sites de Tour&TAxis, Josaphat, Schaerbeek Formation, Ceux-ci sont devenus les espaces prioritaires de développement régional. Les enjeux de ces espaces sont la création de quartiers entiers, mixtes et acceuillant des fonctions urbaines d'intérêt régional. Ces espaces sont les lieux de création de nouveaux espaces publics aux services de d'une mixité d'usages à la fois locaux et régionaux, voire interrégionaux.

– Les extensions du XIX è siècle ont généré des tissus en ordre continu, développés

le long de larges avenues et boulevards nouveaux vers l'extérieur de la ville (Plan Besme), ou encore s'appuyant sur la transformation des remparts en boulevards. D'autres tracés et lotissements associés ont reconfiguré les tissus moyenâgeux préexistants, comme dans le cas du voûtement de la Senne et des tracés des boulevards du centre. Durant le XXè siècle, l'emprise de la voiture devient de plus en plus importante et exclusive. Aujourd'hui, le débat se porte sur un partage modal plus équilibré ; allant dans certains cas jusqu'à la volonté de piétonisation. Les enjeux spécifiques des espaces publics hérités de cette période portent également sur les liens avec le bâti et les fonctions adjacentes (frontages) caractérisés, dans certains contextes, par une privatisation de l'espace public.

– Les extensions du début du XXè siècle prennent différentes formes urbaines. Les plus caractéristiques sont les cités jardins (Le Logis et Floréal à Boisfort, Kapelleveld à Woluwe-St-Lambert) ou les grands ensembles modernistes (comme la cité modèle à Laeken).

– La deuxième moitié du XXè siècle se caractérise aussi par une série de restructurations et démolitions des tissus anciens, justifiés par des grands travaux d'infrastructures (jonction nord-midi, projets d'arrivée des autoroutes de Paris et de Liège jusque dans le centre, les tunnels et viaducs des années '60 (expo 58), les travaux du métro , ou par des projets immobiliers pharaoniques, comme dans le cas du quartier nord. Là où ces travaux ont été finalisés, les voiries dédiées à la voiture occupent une place prépondérante. Dans de nombreux endroits, les travaux inachevés ont laissé des ruptures dans les tissus sur lesquels se reconstituent très progressivement des espaces publics destinés à recréer les liens entre les parties de la ville.

– Les extensions urbaines du XXè siècles vers la périphérie se caractérisent, elles, par des ensembles moins denses, la continuité ne se fait plus par les espaces publics mais l'aménagement s'opère à travers des poches avec une structure propre souvent introvertie. Ces quartiers sont aussi moins bien connectés au réseau de transports publics et aux maillages piétons et vélos ; l'usage de la voiture individuelle y est plus important et la place de la voiture dans l'espace public dominante. Les développements du XXè siècle se caractérisent aussi par la tertiarisation de certaines parties du territoire ; avec une tendance à la monofonctionnalité qui génèrent des problématiques d'appropriation et de sécurisation des espaces publics à certaines heures de la journée.

Ressources

Outils

- **L'inventaire du patrimoine architecturale**, Région de Bruxelles Capital, Région de Bruxelles Capital

Pour en savoir plus

- **Bruxelles**, Billen, Claire; Duvosquel, Jean-Marie, Fonds Mercator (2000)
- **Bruxelles change ! 10 ans de politique de la ville en Région de Bruxelles-Capitale / 1995-2005**, Annabelle Guérin, Luc Maufroy, Frédéric Raynaud, Secrétariat régional au développement urbain (2007)
- **Bruxelles néoclassique: mutation d'un espace urbain**, Loir, Christophe, CFC-Editions (2009)
- **Bruxelles: Chronique d'une capitale en chantier – Volumes 1 et 2**, Demey, Thierry, Paul Legrain et CFC Editions (1990)
- **Commerce et négoce**, Région de Bruxelles-capitale, Mardaga (2003)
- **Densités bruxelloises et formes d'habiter**, Decleve, Bernard; Ananian, P.; Lescieux, A., Direction Etudes et Planification-Bruxelles Développement urbain (anciennement AATL) de la Région Bruxelles-Capitale et diffusé par Diffusion Nord Sud sprl (2009)
- **Dictionnaire historique et anecdotique des rues de Bruxelles**, d'Osta, Jean, Paul Legrain (1986)
- **Espaces partagés, espaces disputés. Bruxelles, une capitale et ses habitants**, DESSOUROUX Christian, Université libre de Bruxelles (CIRHIBRU) & Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (2008)
- **Marche et espace urbain de l'Antiquité à nos jours**, Le Maire, Judith; Loir, Christophe; Desprechins, Anne, Editions Mardaga (2013)
- **Morphologie urbaine à Bruxelles**, CERAA, CERAA (1987)
- **Où va Bruxelles?**, Corijn, Eric, VUB Press (Cahiers Urbains) (2013)
 p 46-74

Structure du territoire bruxellois : géographies, maillages naturels et centralités

L'espace public est l'organe constitutif de la structure urbaine. Chaque espace occupe une place et un rôle spécifique dans le territoire. Il rayonne à une échelle de territoire ; il peut concerner une échelle locale, relier plusieurs quartiers (interquartiers) ou concerner l'ensemble de la région. Il peut être, à d'autres endroits, lieu de convergences.

La place de chaque espace public dans la structure du territoire régional s'apprécie en le situant :

- dans une **géographie du territoire**, à savoir sur le socle physique du territoire régional :

L'espace public est fa onné par les caractéristiques du milieu physique, principalement les reliefs résultants des conditions géologiques et de l'action des vents et cours d'eau. La géographie du territoire bruxellois se décode principalement à travers la structure de ses vallées (la vallée de la Senne et ses affluents). A travers elles, peuvent être identifiées les caractéristiques paysagères majeures du territoire, les enjeux de continuités et de perspectives, etc. L'aménagement de l'espace public se doit de révéler ces géographies ; en ce compris là où elles ont été effacées, malmenées par l'installation de certains développements urbains (ensembles bâtis et infrastructures) ; comme cela a été le cas à Bruxelles avec le voûtement de la Senne mais également la disparition de la plupart de ses affluents. Les traces de ces cours d'eau subsistent dans le sol et dans les mémoires, et les reliefs dessinés par les vallées demeurent structurants. Ils offrent des opportunités d'aménagements et d'autres opportunités environnementales comme la gestion intégrée des eaux ou le redéveloppement de la biodiversité.

- dans des **maillages naturels,** à savoir les éléments du tissu urbain supports du vivant, constitutifs de l'écosystème urbain.

L'espace public, en tant qu'espace ouvert dans le tissu bâti, joue un rôle dans le fonctionnement de l'écosystème urbain. L'aménagement de l'espace public, en fonction de la localisation par rapport aux autres espaces ouverts (publics et privés), contribue au maillage écologique du territoire (trames vertes et bleues). Son aménagement renforce les conditions de développement de la biodiversité (types de sols, qualité de l'air, condition d'exposition, connectivités à d'autres espaces de nature). Son aménagement peut favoriser également le cycle naturel de l'eau (qualités des eaux de surfaces et possibilités de récupération des eaux de pluie, possibilité de temporisation de l'écoulement des eaux).

Les espaces de nature sont nombreux et diversifiés à Bruxelles ; ils se distribuent entre jardins et parcs privés, des espaces verts publics et zones de développement de la nature. Des espaces comme les friches industrielles et ferroviaires ou encore les résidus d'infrastructures constituent également des espaces potentiels de développement de la nature. Le maillage vert et bleu bruxellois vise à conforter et à développer ces espaces ainsi qu'à les relier notamment dans un but de protection et de développement de la biodiversité.

- par rapport à des **centralités**, à savoir dans un système de concentration et d'attractivité des activités urbaines :

L'espace public est un support pour une **multitude de fonctions et d'usages** dont l'intensité varie en fonction de la localisation et de la concentration des activités. Celles-ci déterminent l'attractivité de l'espace public et la mixité des usages. Les centralités peuvent aussi être symboliques ou historiques impliquant une aire d'influence ainsi que des usages et fonctions spécifiques.

Les types de fonctions et d'usages, leur mixité impliquent des conditions d'activation spécifiques, non seulement des aménagements eux-mêmes mais aussi des activités développées dans les espaces riverains.

Applications



Croisement Orban



Parc de la Senne



Parc L28



Rue de la Braie

Ressources

Outils

- Etats généraux de l'eau à Bruxelles
- Plan Régional de Développement Durable (PRDD), Région Bruxelles Capitale, Région Bruxelles Capitale (2017)

Pour en savoir plus

- **Rendre durable dans E. (dir.), Où va Bruxelles** , Vanderstraeten, P., VUB Press (Cahiers Urbains) (2013)
 in Corijn E. (dir.), *Où va Bruxelles*
- Bruxelles [dans] 20 ans, PERILLEUX B., Agence de Développement Territorial (ADT) (2009)
 La planification et l'aménagement du territoire à Bruxelles, bilan et perspectives, p. 133-157.
- Bruxelles 2040 – Trois visions pour une métropole, Dejemeppe, P.; Périlleux B., Région de Bruxelles-Capitale, Cabinet du Ministre Président (2012)
- **Bruxelles et sa rivière. Genèse d'un territoire urbain (12e-18e siècle),**, Deligne C., Studies in European Urban History, 1, Brepols (2003)
- Élaboration d'un état des lieux de l'espace métropolitain Bruxellois, ICEDD, KU Leuven, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (2010)
- **La Senne, de la source au confluent**, Demey, Thierry, Editions Badeaux (2008)
- **Manuel des Espaces Publics Bruxelles**, Demanet, Marie; Majot, Jean-Pierre (1995)
 2e partie les plantations en voirie
- Metropolitan Landscapes – Espace ouvert, base de développement urbain, Loeckx, André; Corijn, Eric; Persyn, Freek; Avissar, Ido; Smets, Bas; Mabilde, Julie; Vanempten, Elke, Vlaamse Overheid; be.brussels (2016)
- **Nature(s) à l' uvre dans la construction de l'aire métropolitaine bruxelloise**, DENEF J., DECLEVE M., Editions de l'Aube, Aix-en-Provence (2014)
 in Dubois J., *Aménager les métropoles. Quelles réponses des urbanistes ? Actes du Colloque de l'APERAU International 2013* , Bibliothèque des Territoires
- **Un canal à Bruxelles. Bassin de vie et d'emploi**, Demey, Thierry, Guides Badeaux n 4 (2008)
- Une cartographie cohérente pour une gestion intégrée de l'eau à Bruxelles, Goosse, Tom; De Bondt, Kevin; Petrucci, Guido; Claeys, Philippe, Brussels Studies, Numéro 89 (2015)
 (pour géographie du territoire)

Hierarchisation et spécialisation des voiries

L'espace public doit répondre aux besoins de déplacements autant qu'aux besoins de séjour. Comme dans la plupart des villes européennes et du monde, il s'agit aujourd'hui de diminuer l'emprise de la voiture dans l'espace public en faveur du développement des modes actifs. L'enjeu est de garantir un bon niveau d'accessibilité aux différentes fonctions urbaines tout en garantissant la qualité de l'espace public. La **spécialisation** des voiries utilisée dans ce guide renseigne sur les priorités modales données/à donner pour chaque espace public. Cette spécialisation s'inscrit dans une stratégie de développement de la multimodalité du réseau viaire bruxellois1. La catégorisation des voiries est réalisée pour les cinq modes : piéton, vélo, transports publics, auto, poids lourds. Trois niveaux sont appliqués aux différents réseaux pour chaque espace public : niveau PLUS, niveau CONFORT et niveau QUARTIER. Les niveaux PLUS et CONFORT sont considérés comme structurants. Une grande attention est accordée à l'intégration des différents modes, voire au partage de la voirie quand la situation le permet. L'intermodalité est également un point d'attention fondamental.

1. La spécialisation des voiries utilisée dans le présent guide s'appuie sur l'étude : Multimodale wegenspecialisatie in het brussels hoofdstedelijk gewest réalisée par Timenco (Dirk Dufour, Marjolein de Jong) pour Bruxelles Mobilité en 2015-2016. Cette étude constitue une nouvelle base de réflexion pour améliorer la performance et la complémentarité entre les modes de déplacements, en les intégrant au mieux dans l'espace public. Elle est composée d'une cartographie superposant les réseaux des différents modes répartis chacun en trois niveaux. Les principes de la spécialisation multimodale des voiries est présente dans le nouveau projet de PRDD et sera reprise dans le prochain plan régional de mobilité. Toutefois, à ce jour, seule la hiérarchie des voiries telle que définie dans le PRAS est officielle et réglementaire.

Applications



Boulevard du Souverain



Place Cardinal Mercier



Place Rogier

Ressources

Cadre normatif

- Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS), Région de Bruxelles Capitale, Région de Bruxelles Capitale (2001)

Outils

- Le Plan Iris 2, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Mobilité (2015-2020)
- Les cahiers de l'observatoire de la mobilité, USL-B, VUB, ULB, Bruxelles Mobilité (2012)
- Plan Régional de Développement Durable (PRDD), Région Bruxelles Capitale, Région Bruxelles Capitale (2017)
- **Spécialisation des voiries en Région de Bruxelles Capital**, Timenco (Dufour D., de Jong M.),, Bruxelles Mobilité *(étude en cours d'élaboration)*

- **Vade Mecum Piétons et Vélos**, Bruxelles Mobilité – Mobiel Brussel, Bruxelles Mobilité – Mobiel Brussel (2012)

Pour en savoir plus

- **Etude de programmation des espaces publics situés dans l'hypercentre – Commune de Molenbeek-Saint-Jean**, MSA/Tritel, Commune de Molenbeek-Saint-Jean / Service Mobilité (2010)
- **Les chemins de l'école – Déplacements scolaires dans la région de Bruxelles-Capitale**, Cartes Leal, Valeria; Ribeiro de Souza, Amélia, Presses universitaires de Louvain (2006)
- **Stapas.BXL**, Trage Wegen vzw, Bruxelles Mobilité
- **STIB 2020: visions d'avenir pour le transport public urbain à Bruxelles**, Declève, Bernard; De Rijck, Kim; Moritz, Benoît, STIB (2004)

Cadres planologiques et outils opérationnels bruxellois

L'espace public doit être conçu et aménagé dans le respect et en cohérence avec les cadres planologiques (normatifs et stratégiques) de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme bruxellois. Le cas échéant, l'aménagement de l'espace public s'inscrit dans des programmes opérationnels qui orientent les options d'aménagement et conditionnent les processus et les moyens à disposition.
Les cadres planologiques (planification normative et planification stratégique) et les outils opérationnels sont déterminés aux différentes échelles du territoire: échelle régionale, échelle communale mais aussi à l'échelle locale pour certains territoires ou sites porteurs d'enjeux spécifiques.
Ci-après sont repris les principaux documents de planification normative, planification stratégique et outils opérationnels d'application en Région de Bruxelles-Capitale ; cette énumération n'est pas exhaustive ; en effet, la liste de documents et outils évolue continuellement et les documents eux-mêmes sont soumis à de régulières révisions.

Ressources

Outils

- **Le site d'urbanisme.brussels**
- **Le site de Bruxelles Environnement**
- **Le site de Bruxelles Mobilité**
- **Le site de la revitalisation urbaine.brussels**
- **Les sites des communes**, Les communes bruxelloises, Les communes bruxelloises

Pour en savoir plus

- **Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les Contrats de quartier en exercices**, BERGER Mathieu, Region de Bruxelles Capital, Direction Rénovation urbaine, (2009)
- **Bruxelles change ! 10 ans de politique de la ville en Région de Bruxelles-Capitale / 1995-2005**, Annabelle Guérin, Luc Maufroy, Frédéric Raynaud, Secrétariat régional au développement urbain (2007)
- **Concevoir et aménager les espaces publics à Bruxelles**, Moritz, Benoit, Brussels Studies , n 5 0 (2011)
- **Plan guide de la Région en matière de rénovation urbaine**, MSA; Idea Consult, Région de Bruxelles-Capitale,Direction de la Rénovation urbaine (2013)

La planification normative

Les **documents de planification normative** (plans et règlements) traduisent dans des cadres à valeur de loi les affectations, règles et normes de construction et d'aménagement adoptées par les pouvoirs publics. Ils concernent les domaines de l'urbanisme et de l'environnement.

Les principaux documents réglementaires à prendre en compte pour l'espace public sont :

-A l'échelle régionale :

- Le Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT): Il constitue la base juridique de l'urbanisme à Bruxelles.
- Le PRAS (Plan Régional d'Affectation du Sol): Le document planologique définissant l'affectation du sol. Il a force obligatoire et valeur réglementaire dans toutes ses dispositions.
- Le RRU (titreVI): Le règlement régional d'urbanisme applicable à l'ensemble de la Région Bruxelloise. Actuellement en cour de révision, il donne des normes permettant de viser une amélioration de la qualité de vie, des fonctions de séjour et à l'embellissement de la ville.

-A l'échelle communale :

- Les RCU: Les règlements communaux d'urbanisme

-A l'échelle locale :

- Les RCUZ: Les règlements communaux d'urbanisme zonés
- Les PPAS: Les plans particuliers d'aménagement du sol

Ressources

Outils

- **Le site d'urbanisme.brussels**
- **Le site de Bruxelles Environnement**
- **Le site de Bruxelles Mobilité**
- **Le site de la revitalisation urbaine.brussels**
- **Les sites des communes**, Les communes bruxelloises, Les communes bruxelloises

Pour en savoir plus

- **Bruxelles [dans] 20 ans**, PERILLEUX B., Agence de Développement Territorial (ADT) (2009)
 La planification et l'aménagement du territoire à Bruxelles, bilan et perspectives, p. 133-157.
- **Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les Contrats de quartier en exercices**, BERGER Mathieu, Region de Bruxelles Capital, Direction Rénovation urbaine, (2009)
- **Bruxelles change ! 10 ans de politique de la ville en Région de Bruxelles-Capitale / 1995-2005**, Annabelle Guérin, Luc Maufroy, Frédéric Raynaud, Secrétariat régional au développement urbain (2007)
- **Concevoir et aménager les espaces publics à Bruxelles**, Moritz, Benoit, Brussels Studies , n 5 0 (2011)
- **Plan guide de la Région en matière de rénovation urbaine**, MSA; Idea Consult, Région de Bruxelles-Capitale,Direction de la Rénovation urbaine (2013)

La planification stratégique

Les **documents de planification stratégique** définissent les ambitions politiques et les mesures d'aménagement au regard des grands enjeux auxquels est confrontée la ville. Certains documents sont transversaux, d'autres sectoriels. Ces documents constituent des outils d'orientation et des engagements des pouvoirs publics.

Les principaux documents stratégiques à prendre en compte pour l'espace public sont :

– A l'échelle régionale :

- Le PRDD : Le Plan régional de Développement Durable, vise à doter la Région d'un projet de Ville qui répond aux nouveaux défis régionaux ; projet de PRDD,
- Le Maillage bleu et vert, Bruxelles Environnement: Recommandations pour chaque type d'espace vert et bleu afin de combler les lacunes en espaces verts dans les zones qui en sont particulièrement dépourvues, relier les espaces verts entre eux, préserver et développer la biodiversité de la faune et de la flore
- Le plan Iris 2, Bruxelles Mobilité: Le plan stratégique en matière de mobilité pour la Région de Bruxelles-Capitale. Il vise à éviter la congestion de la capitale
- Le Plan piéton stratégique, Bruxelles Mobilité – 2012: L'accent est mis sur la promotion de la marche pour les déplacements quotidiens. En découlent des leviers concrets en matière de trafic et de mobilité, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, de normes et d'organisation, d'image et de promotion.
- Le Plan vélo, Bruxelles Mobilité – 2010-2015: Réflexion et proposition de mesures destinées à encourager la pratique du vélo en ville dans la perspective d'une vision durable de la ville.
- Le Plan transport des marchandises, Bruxelles Mobilité – 2013: Optimiser et de rendre plus efficaces ces flux de marchandise
- Le Plan d'actions régional de Sécurité Routière
- Réseau STIB et Transport Publics: Plan de l'ensemble du réseau des transports publics en Région de Bruxelles Capital
- Le Vademecum arrêt de surface , STIB
- Le Vademecum piéton : Le cahier Go 10, Timenco, Bruxelles Mobilité – 2014: Directives pour une ville conviviale pour les piétons
- L'Etude pour le redéploiement des aires ludiques et sportives, Bruxelles Environnement – 2009: Inventaires de ces aires en RBC et analyse entre l'offre et la demande
- La Spécialisation multimodale des voiries en Région de Bruxelles Capitale (BM, timenco): En cours d'élaboration
- Le Plan Pluie, Bruxelles Environnement – 2008-2011: Le Plan de prévention des inondations
- Le Plan Nature
- Le Plan Lumière de la Région Bruxelles Capitale, Bruxelles Mobilité: Ouvrage qui réunit une somme d'informations et de recommandations qui cernent les enjeux techniques, conceptuels, et réglementaires de l'éclairage urbain à Bruxelles.
- Le Plan guide de la rénovation urbaine

– A l'échelle communale :

- Les Plans communaux de développement
- Les plans communaux de Mobilité
- Plans d'accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE): Identification de réseau structurant piéton communal et de l'état des lieux de l'accessibilité des trottoirs et espaces publics

– A l'échelle locale :

- Les schémas directeurs: Méthode appliquée pour créer un projet partenarial pour des projets de grande ampleur, par exemple dans le cadre des ZIR (Zones d'intérêt régional au PRAS), le Plan canal
- Les plans d'aménagement directeur: Par exemple pour des sites de grande importance régionale comme le site Triangle-Delta .

- Les plans guides: Par exemple le Plan Canal ;
- Les Beeldkwaliteitsplannen : Les plans de qualité paysagère définissent les principes d'aménagement garantissant un certain niveau de cohérence paysagère pour certains territoires spécifiques, un premier Beeldkwaliteitsplan est en cours d'élaboration pour la zone du Canal

Ressources

Outils

- **Le site d'urbanisme.brussels**
- **Le site de Bruxelles Environnement**
- **Le site de Bruxelles Mobilité**
- **Le site de la revitalisation urbaine.brussels**
- **Les sites des communes**, Les communes bruxelloises, Les communes bruxelloises

Pour en savoir plus

- **Bruxelles [dans] 20 ans**, PERILLEUX B., Agence de Développement Territorial (ADT) (2009)
 La planification et l'aménagement du territoire à Bruxelles, bilan et perspectives, p. 133-157.
- **Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les Contrats de quartier en exercices**, BERGER Mathieu, Region de Bruxelles Capital, Direction Rénovation urbaine, (2009)
- **Bruxelles change ! 10 ans de politique de la ville en Région de Bruxelles-Capitale / 1995-2005**, Annabelle Guérin, Luc Maufroy, Frédéric Raynaud, Secrétariat régional au développement urbain (2007)
- **Concevoir et aménager les espaces publics à Bruxelles**, Moritz, Benoit, Brussels Studies , n 5 0 (2011)
- **Plan guide de la Région en matière de rénovation urbaine**, MSA; Idea Consult, Région de Bruxelles-Capitale,Direction de la Rénovation urbaine (2013)

L'aménagement opérationnel

Les **outils et programmes opérationnels** mis en place sur le territoire régional conditionnent les processus, procédures et les moyens nécessaires à la mise en uvre de certains axes stratégiques définis par les pouvoirs publics comme par exemple en matière de rénovation urbaine.

– Outils régionaux :

- principalement les programmes de rénovation urbaine définis dans la réglementation : Contrats de quartiers Durables, Contrats de Rénovation urbaine (programme de rénovation urbaine intercommunal ;

Ressources

Outils

- **Le site d'urbanisme.brussels**
- **Le site de Bruxelles Environnement**
- **Le site de Bruxelles Mobilité**
- **Le site de la revitalisation urbaine.brussels**
- **Les sites des communes**, Les communes bruxelloises, Les communes bruxelloises

Pour en savoir plus

- **Bruxelles [dans] 20 ans**, PERILLEUX B., Agence de Développement Territorial (ADT) (2009)
 La planification et l'aménagement du territoire à Bruxelles, bilan et perspectives, p. 133-157.
- **Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les Contrats de quartier en exercices**, BERGER Mathieu, Region de Bruxelles Capital, Direction Rénovation urbaine, (2009)
- **Bruxelles change ! 10 ans de politique de la ville en Région de Bruxelles-Capitale / 1995-2005**, Annabelle Guérin, Luc Maufroy, Frédéric Raynaud, Secrétariat régional au développement urbain (2007)
- **Concevoir et aménager les espaces publics à Bruxelles**, Moritz, Benoit, Brussels Studies , n 5 0 (2011)
- **Plan guide de la Région en matière de rénovation urbaine**, MSA; Idea Consult, Région de Bruxelles-Capitale,Direction de la Rénovation urbaine (2013)